



**HAL**  
open science

## Évolution du niveau d'équipements des ménages en Nouvelle-Calédonie (2009 à 2019)

Samuel Gorohouna

### ► To cite this version:

Samuel Gorohouna. Évolution du niveau d'équipements des ménages en Nouvelle-Calédonie (2009 à 2019).  
Les notes de l'Observatoire des égalités, 2025, 1 (1), pp.8-15. <hal-05506339>

**HAL Id: hal-05506339**

**<https://hal.science/hal-05506339v1>**

Submitted on 30 Mar 2026

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-SA 4.0 - Attribution - Non-commercial use - ShareAlike - International License

# Partie I

## Évolution du niveau d'équipements des ménages en Nouvelle-Calédonie (2009 à 2019)

Samuel Gorohouna  
(LARJE-UNC)

### Introduction

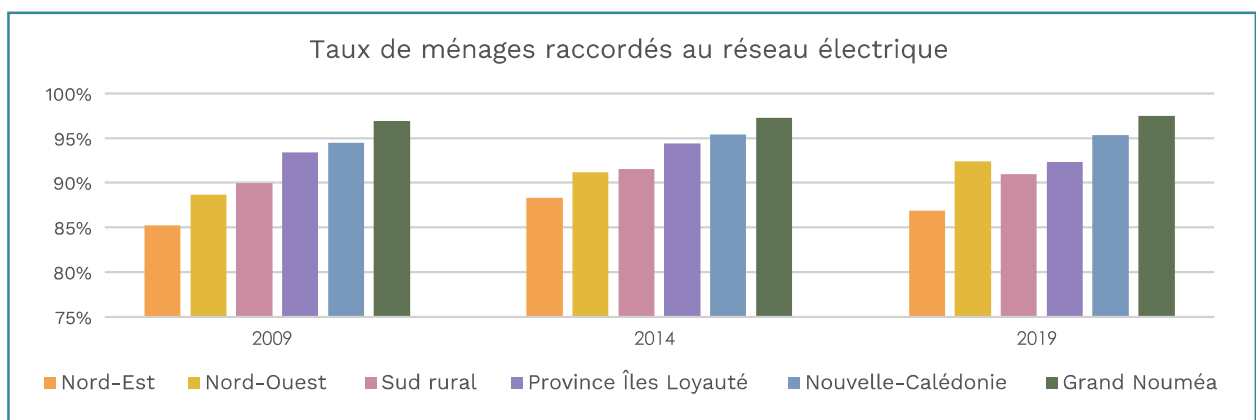
L'ISEE a analysé récemment les inégalités de revenus à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie. N'ayant pas la donnée sur les revenus monétaires des individus, une autre façon de mesurer les inégalités au sein de la population consiste à s'intéresser à ce qu'elle possède. On propose dans cette première *Note de l'Observatoire des égalités* de se focaliser sur certains équipements des ménages. Il s'agit de biens qui reflètent en partie leur niveau de vie. Il peut s'agir d'équipement de base, comme l'accès à l'eau, mais aussi d'appareils électroménagers (réfrigérateur ou machine à laver).

Cette *Note de l'Observatoire* présente l'évolution de certains équipements des ménages sur la période 2009-2019 à partir de statistiques descriptives issues des recensements de l'ISEE. Les *Notes de l'Observatoire* qui suivront sur ce même thème intégreront des statistiques analytiques avec des méthodes économétriques.

### I- L'accès aux équipements essentiels

L'accès à l'eau et l'électricité sont des équipements de base dont bénéficie la très grande majorité des ménages calédoniens aujourd'hui. Il peut subsister des disparités et, afin de mieux les appréhender, on découpe la Nouvelle-Calédonie en plusieurs zones : le Grand Nouméa<sup>1</sup>, le Sud-Rural<sup>2</sup>, le Nord-Est<sup>3</sup>, le Nord-Ouest<sup>4</sup>, les Îles Loyauté.

Figure 1: **Raccordement au réseau électrique**



Source : données ISEE, réalisation Élise Roussineau

1 - Communes du Grand Nouméa.

2 - Communes de la province Sud hors Grand Nouméa.

3 - Communes de la province Nord se situant sur la côte est.

4 - Communes de la province Nord se situant sur la côte ouest.

Pour l'eau et l'électricité, les ménages qui n'y ont pas accès sont situés dans des zones isolées et peu peuplées (zones montagneuses, par exemple). Le graphique ci-dessous montre la part des ménages ayant accès au réseau électrique.

En 2009, les histogrammes sont quasiment en forme d'« escalier » dans un ordre croissant : le Nord-Est (85 %), puis le Nord-Ouest (89 %), le Sud-Rural (90 %), les Îles Loyauté (93 %), la Nouvelle-Calédonie (94 %) et enfin le Grand Nouméa (97 %).

Le Nord-Est reste une région où la construction d'infrastructure est complexe avec des zones parfois peu habitées. Le raccordement aux réseaux peut avoir des coûts plus importants.

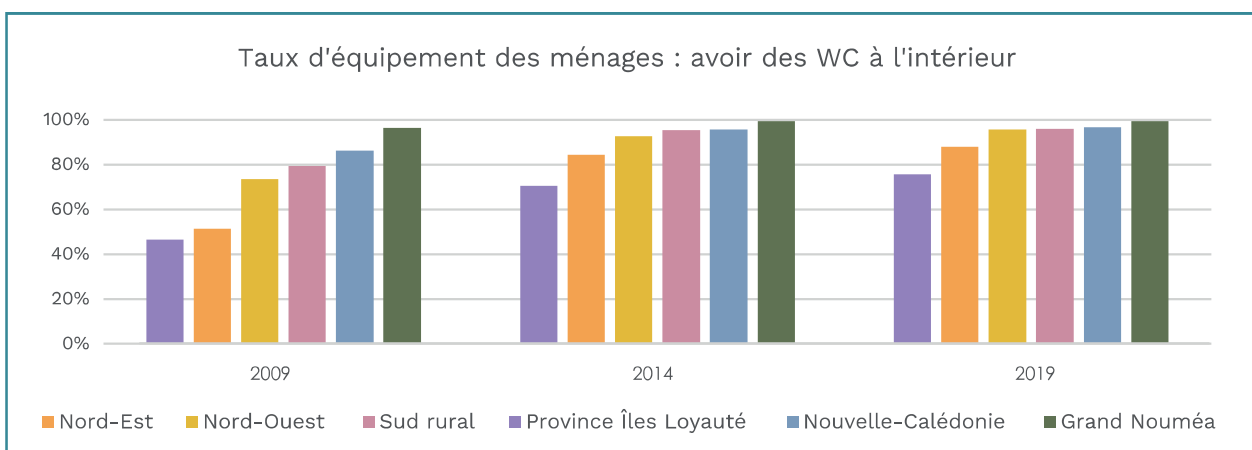
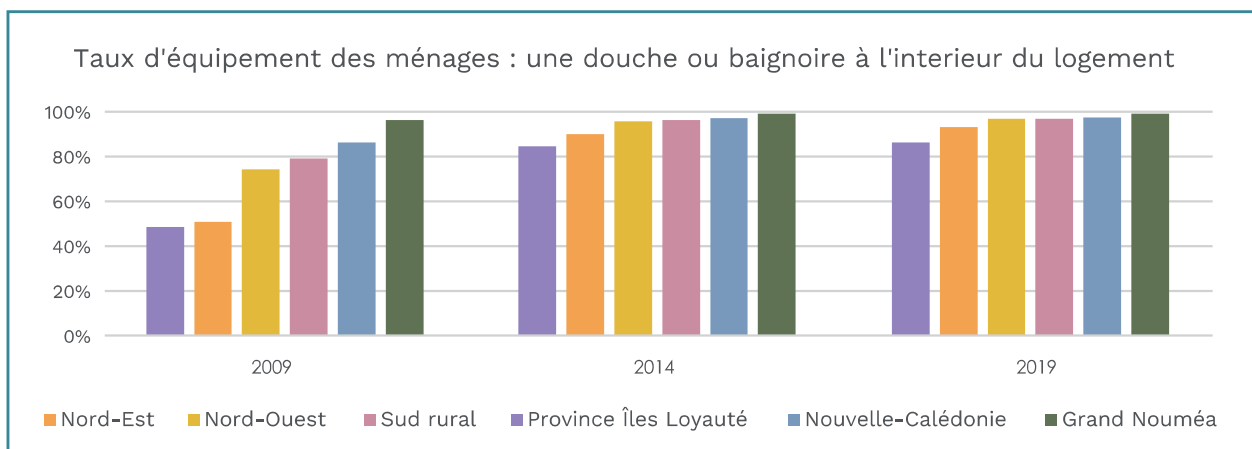
La progression entre 2009 et 2019 est plus importante pour certaines zones comme le Nord-Ouest qui rattrape la province des Îles et dépasse le Sud-Rural.

Le Nord-Est progresse peu : en 10 ans, la part des ménages raccordés n'a augmenté que de 2 points.

La part des ménages raccordés au réseau électrique est restée autour de 95 % pour la Nouvelle-Calédonie, ce qui est un niveau très élevé, largement tiré par le Grand Nouméa. Dans un pays dont le niveau de développement économique et humain est celui de la Nouvelle-Calédonie, il est normal d'observer un tel taux global.

Ceci pourrait aussi signifier que les inégalités se seraient potentiellement « déplacées » sur d'autres biens d'équipement ou de consommation durable. On s'intéressera ainsi à d'autres équipements moins basiques.

Figure 2 : **Évolution de l'équipement en douche/baignoire et WC (2009-2019)**



Source : données ISEE, réalisation Élise Roussineau

Quand on accorde de l'attention à certains éléments, comme l'accès à des toilettes et une douche à l'intérieur de son logement<sup>5</sup>, on observe que, en 2009 en Nouvelle-Calédonie, quelque quinze mille ménages n'y avaient pas accès. Ces derniers habitent en majorité dans les Îles Loyauté et au nord est de la Grande Terre, en zones à dominante rurale, plus isolées.

Sur la décennie 2009-2019, les écarts se sont fortement réduits entre les ménages de la province des Îles et le nord-est et le reste de la population calédonienne.

En 2009, dans les Îles Loyauté et la zone Nord-Est de la Grande Terre, moins d'un ménage sur deux disposait de toilette et d'une douche à l'intérieur de l'habitation alors que ce taux s'élevait à 70 et 80 % pour le reste de la Nouvelle-Calédonie (voire 95 % pour le Grand Nouméa).

En 2014, ces écarts ne sont plus que de 10 points de pourcentage entre les Îles Loyauté et le Sud-Rural, et de 3 points de pourcentages entre le Nord-Ouest et le Nord-Est. Entre 2014 et 2019, le niveau d'équipement s'est légèrement amélioré pour les Îles Loyauté et le Nord-Est, encore en deçà des niveaux du reste de la Nouvelle-Calédonie. Le rattrapage est moins rapide ces dernières années car les niveaux d'équipement sont déjà haut<sup>6</sup>.

## II- Les équipements traduisant une amélioration des standards de vie

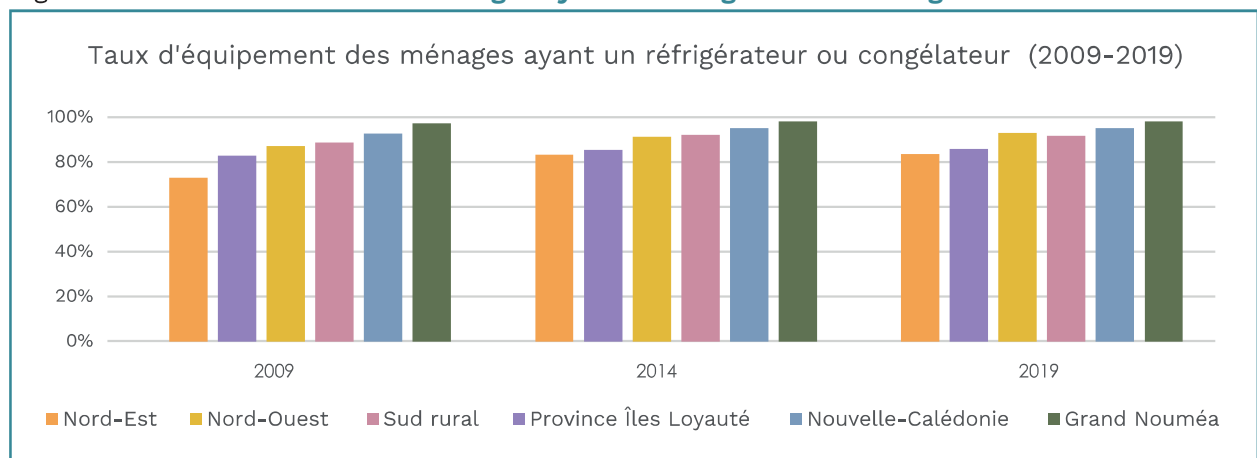
### II-1 Disposer d'un réfrigérateur/congélateur

On s'intéresse également à certains biens d'équipement en électroménager, ce qui peut nous donner une photographie des différences de niveaux de vie sur le territoire. On se focalise, ici, notamment sur deux biens qui permettent une amélioration des standards de vie au sein du ménage : la machine à laver et le réfrigérateur.

D'une manière générale, le taux d'équipement (en machine à laver ou réfrigérateur) s'est accru partout en Nouvelle-Calédonie, avec une nette réduction des écarts entre les régions entre 2009 et 2019.

Les ménages dans le Grand Nouméa ont un taux d'équipement en réfrigérateur/congélateur assez proche de celui de l'Hexagone. Ce n'est pas le cas des autres régions de l'archipel. L'accès à cet équipement s'est plus démocratisé sur la période considérée.

Figure 3 : **Évolution du taux de ménages ayant un réfrigérateur ou congélateur**



Source : données ISEE, réalisation Élise Roussineau

5 - En 2010, l'ONU a défini l'accès aux toilettes comme un droit fondamental. Pourtant, dans le monde 1 personne sur 4 n'a pas accès à des sanitaires décentes. Cela touche en particulier les pays en développement. Cependant, même si ces difficultés sont en grande partie résolues en France comme dans les pays développés, il y a encore des milliers de personnes qui n'ont pas accès à l'eau courante et donc à des toilettes ou une douche au sein de leur logement. Il s'agit essentiellement de SDF, de gens du voyage et de personnes mal-logées : habitats précaires ou zones rurales très isolées.

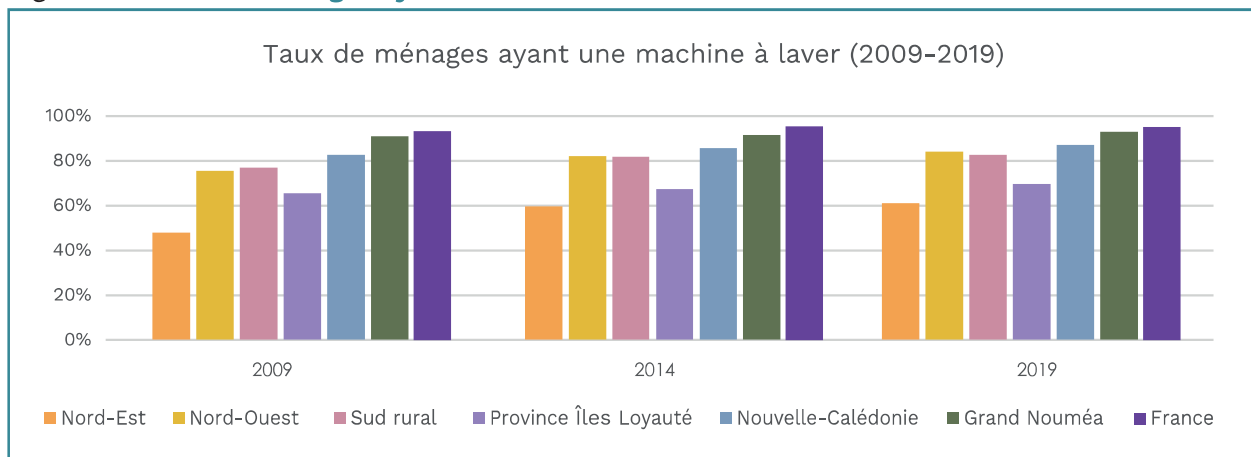
6 - Si on se place à un niveau spatial plus fin, on constate que quelques territoires restent exclus de ce rattrapage. Il s'agit surtout de zones éparées, avec peu de population, ou de squats dans le Grand Nouméa.

À un niveau de détail plus fin, on constate en 2019 qu'il y a encore des zones, principalement à l'est, avec un taux d'équipement en réfrigérateur autour de 80 %, ce qui signifie qu'une part non négligeable des ménages vit sans ces équipements, qui paraissent incontournables aujourd'hui pour la majorité des foyers. Ces zones correspondent aux régions moins bien raccordées au réseau électrique et plus isolées.

## II-2 Disposer d'une machine à laver

De même, les taux d'équipement en machine à laver ont augmenté sur les différentes zones géographiques de l'archipel, même si les écarts restent sensiblement identiques.

Figure 4 : **Part des ménages ayant une machine à laver**



Source : données ISEE, réalisation Élise Roussineau

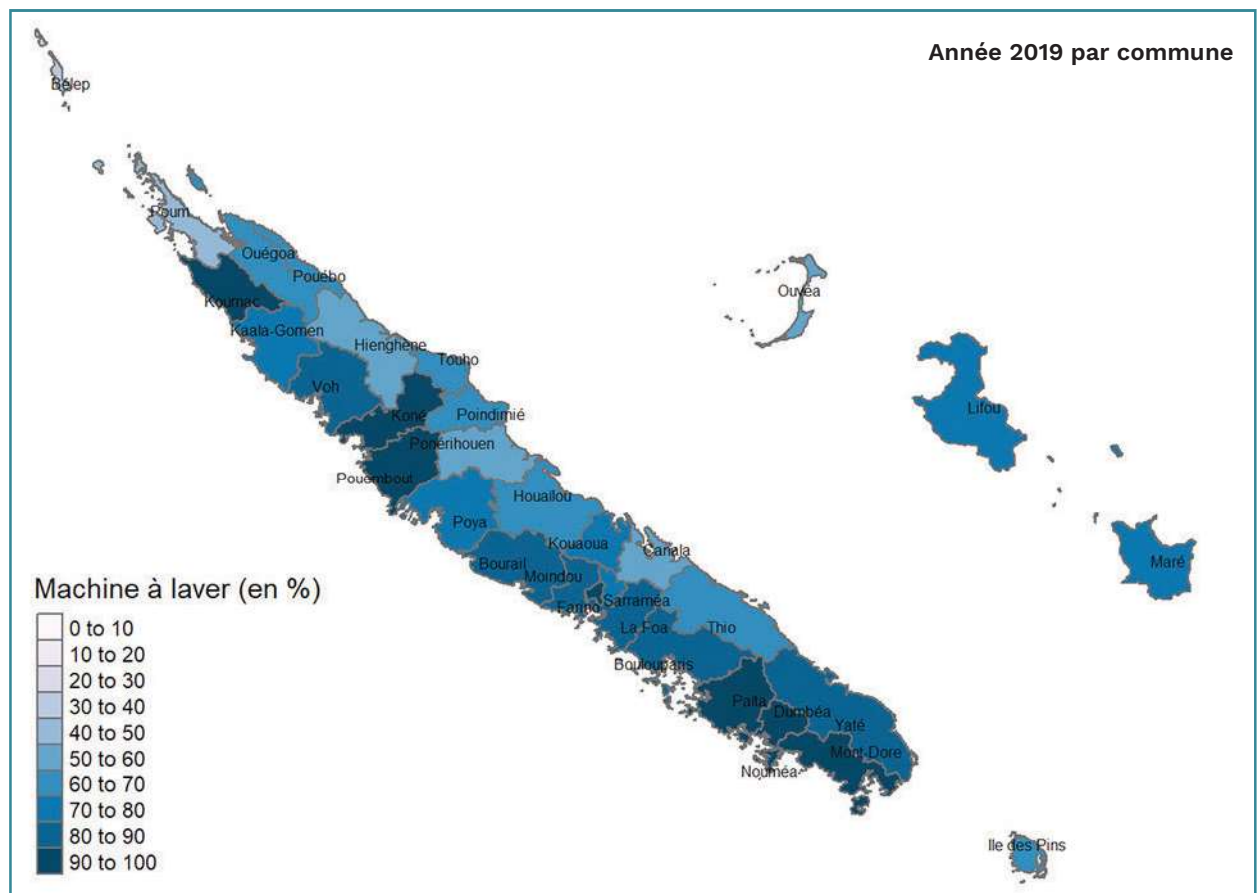
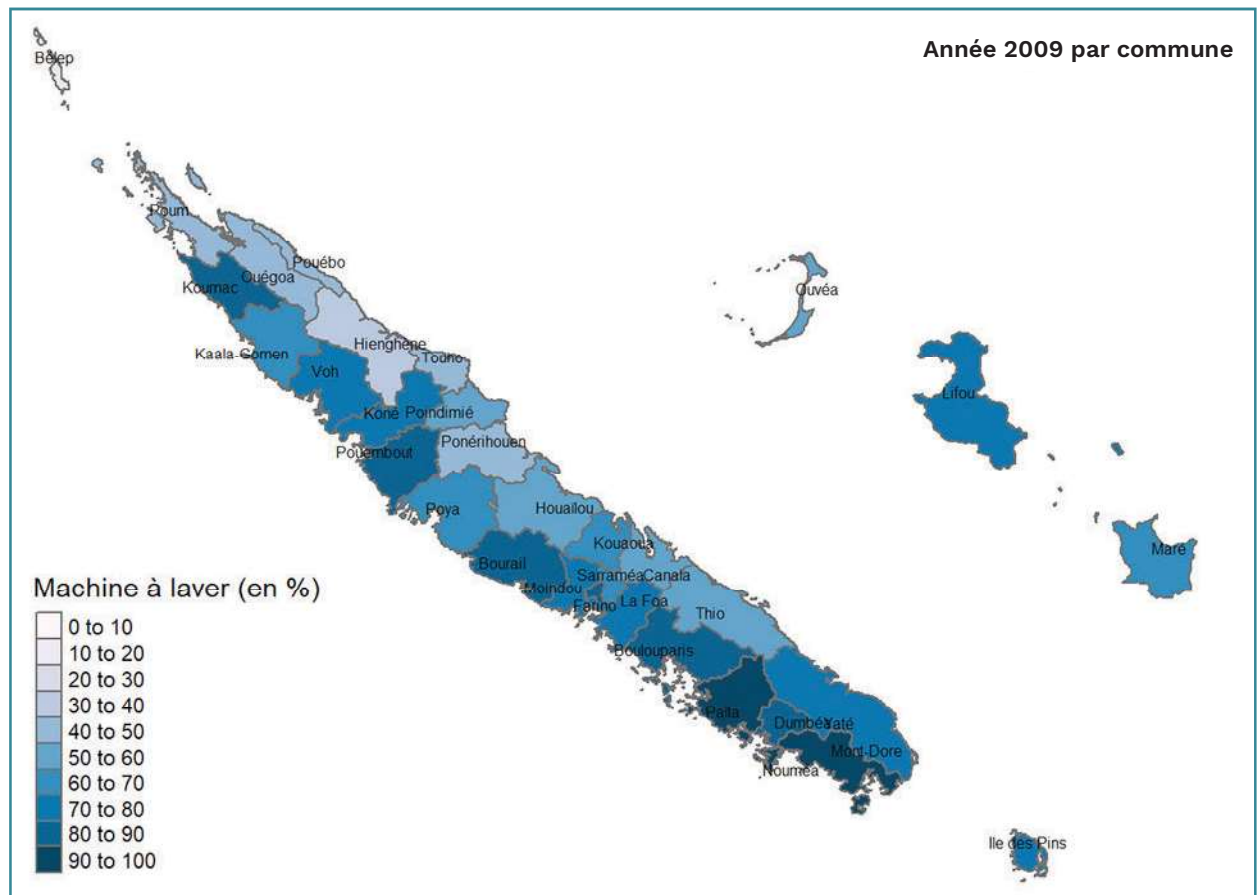
Les cartes ci-dessus montrent l'évolution en Nouvelle-Calédonie par commune du taux d'équipement en machine à laver des ménages sur 10 ans. La situation s'améliore pour toutes les communes. En 2019, les ménages les plus équipés sont surtout sur la région du Grand Nouméa, la zone VKP et Koumac. Le rééquilibrage en faveur de l'intérieur et des Îles se vérifie dans certaines communes même si cela laisse apparaître un déséquilibre entre la côte est et la côte ouest.

À titre de comparaison, on peut noter qu'en 2019, 87 % des ménages disposent d'une machine à laver contre plus 96 % en France métropolitaine, soit quasiment 10 points de moins<sup>7</sup>.

En se focalisant sur l'intérieur des communes, des disparités existent entre le centre urbain (le « village ») et le reste de la commune, souvent plus éparse, et constituée de tribus ou de lieux-dits. Dans le Grand Nouméa, les différences s'observent au niveau des quartiers : Nouville et Ducos ont toujours des niveaux d'équipement plus faibles en raison d'une surreprésentation des zones d'habitats précaires (squats).

7 - L'écart était à peu près équivalent en 2009 : 83 % en Nouvelle-Calédonie contre 94,9 % en France hexagonale.

Figure 5 : **Évolution du taux de ménages ayant une machine à laver de 2009 à 2019**



Source : données ISEE, réalisation Éloïse Rozier

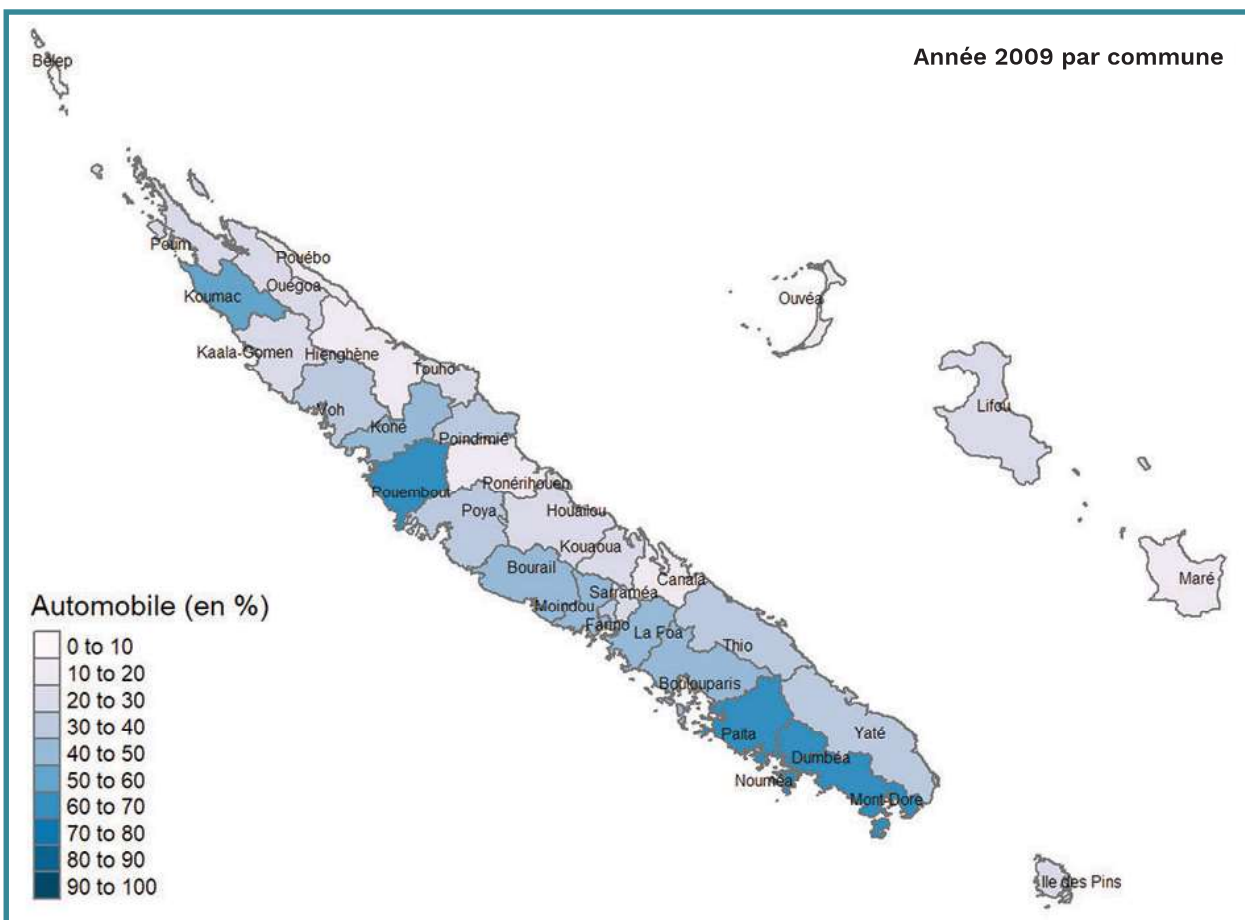
### II-3 Disposer d'un véhicule

La mobilité est un enjeu important lorsqu'on s'intéresse aux niveaux de vie et à l'égalité des chances. Pouvoir être indépendant et autonome quand il s'agit de se déplacer favorise la recherche d'emploi, l'accès aux services publics, à la santé, à l'éducation, etc.

Pour cela, quand le réseau des transports en commun ne couvre pas toutes les zones habitées, disposer d'une voiture au sein du ménage peut améliorer considérablement les standards de vie.

En France hexagonale, les réseaux de transports en commun dans les grandes villes réduisent la nécessité d'avoir une voiture. Le taux d'équipement en automobile en zone rurale est ainsi significativement supérieur à celui des villes (98 % contre 84 % pour l'ensemble du territoire en 2017).

Figure 6 : **Évolution de la part des ménages ayant au moins un véhicule**

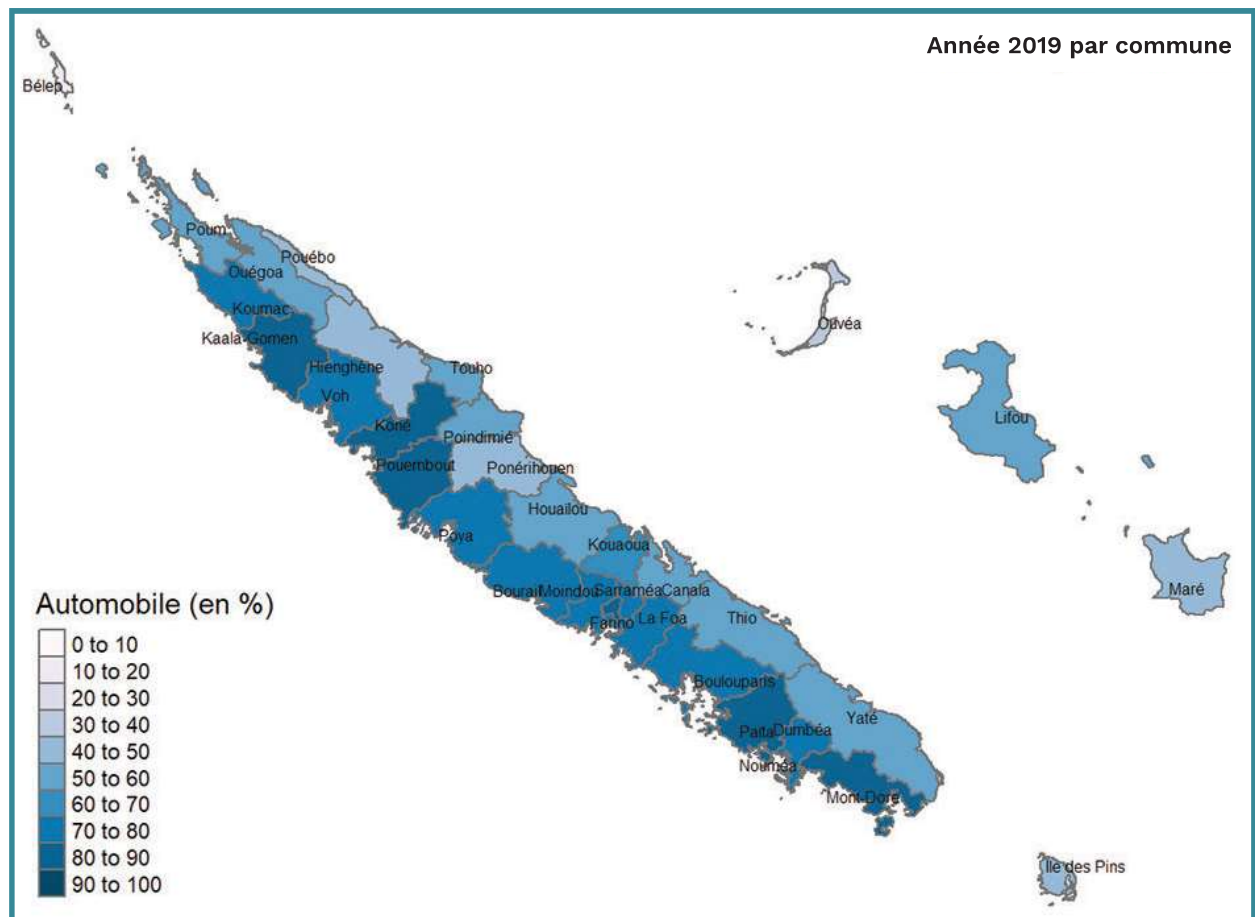


Source : données ISEE, réalisation Éloïse Rozier

Cependant, en Nouvelle-Calédonie, comme on peut le constater sur la Figure 6, c'est le Grand Nouméa qui dispose du taux d'équipement en véhicule le plus élevé (75 %). Aux Îles Loyauté et sur le Nord-Est moins d'un ménage sur deux dispose d'une voiture. Pour les Îles Loyauté, sur un territoire où les distances sont plus courtes, il est possible que d'autres moyens de transport, comme les deux-roues, soient pertinents. En revanche, pour le Nord-Est, le fait qu'une majorité de la population ait des difficultés à se déplacer peut accentuer grandement les inégalités présentes.

Bien que le Grand Nouméa soit globalement mieux équipé que le reste de la Nouvelle-Calédonie en automobile, au sein de l'agglomération nouméenne subsistent tout de même des disparités : les quartiers Sud ont un taux d'équipement en automobile plus élevé que les autres quartiers (au nord-ouest de la capitale, la part des ménages ayant une voiture est moindre)<sup>8</sup>.

Figure 7 : **Évolution de la part des ménages ayant au moins un véhicule**



Source : données ISEE, réalisation Éloïse Rozier

### III- Éléments de conclusion

Cette analyse descriptive préliminaire donne un aperçu concis des disparités en termes d'équipement qui peuvent exister entre différentes zones géographiques en Nouvelle-Calédonie entre 2009 et 2019.

En ce qui concerne le raccordement au réseau électrique, l'amélioration observée dans la zone du Nord-Est reste limitée, avec une progression de seulement deux points. En 2019, 87 % des ménages situés dans le Nord-Est étaient raccordés, contre 97 % pour ceux du Grand Nouméa. À l'inverse, le Nord-Ouest enregistre un rattrapage significatif de son retard. S'agissant des équipements sanitaires, tels que les toilettes et les douches intérieures, un rattrapage notable a été constaté jusqu'en 2014, mais les progrès ont ensuite ralenti.

<sup>8</sup> - Les différences d'équipement sont à noter également dans la zone VKP entre les centres urbains et les zones tribales environnantes. Ces dernières étant moins équipées.

En 2019, moins de 80 % des ménages disposaient de ces équipements dans certaines zones, contre un taux proche de 100 % dans le Grand Nouméa.

Pour ce qui est des équipements électroménagers, notamment des réfrigérateurs et congélateurs, la période 2009-2019 a été marquée par une progression significative. Toutefois, les ménages du Nord-Est et ceux de la province des Îles Loyauté demeurent relativement moins bien dotés que ceux du reste du territoire.

Concernant l'accès aux machines à laver, les disparités géographiques persistent : seulement 60 % des ménages du Nord-Est en sont équipés, contre plus de 90 % pour ceux du Grand Nouméa.

Enfin, en matière de mobilité, les écarts restent marqués. En 2019, 75 % des ménages du Grand Nouméa possédaient au moins une voiture, contre moins de 50 % dans les Îles Loyauté et le Nord-Est. Cette restriction de la mobilité dans certaines zones peut fortement accentuer les inégalités d'accès à l'emploi, à l'éducation, aux services publics et aux soins de santé.

Comme escompté, les ménages de la zone du Nord-Est restent globalement moins bien équipés que ceux du reste de l'archipel, même s'il y a eu une amélioration sur les dix années étudiées. Le Nord-Ouest, et particulièrement la zone VKP, a tiré profit du développement économique autour de l'usine du Nord, marquant un rééquilibrage ou un rattrapage en termes d'équipement des ménages.

## Références

B. Buffière, 2021, « En 2019, le taux de pauvreté reste stable en Nouvelle-Calédonie », Isee, *Synthèse*, n° 52, août 2021.

V. Molina et S. Makhzoum, 2023, « Pauvreté et inégalités en Nouvelle-Calédonie. En Nouvelle-Calédonie, la pauvreté revêt des dimensions différentes selon les territoires », Isee, *Synthèse*, n° 64, avril 2023.

P. Rivoilan, 2020, « Recensement de la population 2019 », Isee, *Synthèse*, n° 45, octobre 2020.

C. Ris, S. Gorohouna, P. Dumas, E. Roussineau, 2020, « Rapport Année 1, Impacts de la Mine sur l'évolution des territoires », in « CNRT, Nickel & son environnement », 70 p.

Ce travail a bénéficié en partie du financement du CNRT Nickel et son environnement, via le projet « Mines et Territoires », 2019-2023.